

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt deux, le 24 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 11

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOSELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth

Absente excusée : GENTIL Dominique (pouvoir à FAVRE-PETIT-MERMET Patricia)

Date de la convocation : 18 novembre 2022

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

Objet de la délibération : demande de subvention à la Région pour le projet d'extension, réaménagement et désimperméabilisation de la cour d'école.

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'extension, réaménagement et désimperméabilisation de la cour d'école, des travaux vont être effectués.

Le coût s'élève à 168 490 € HT

Le Maire propose de demander une subvention à la Région pour accompagner le financement de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire, à l'unanimité des membres présents, à procéder à ces demandes de subvention et à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 24 novembre 2022

Le Maire,
Serge MERCIER

